

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 15 octobre 2020 à 19 h via l'application Teams

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bastien, Hélène	Représentante du personnel de soutien
Dorval, Guy-Antoine	Représentant des parents
Faille, Guylaine	Représentante du service de garde
Fortin, Marie-Claude	Représentante des parents
Leduc, Geneviève	Représentantes des parents, substitut au comité de parents
Lepage, Claudia	Représentante du personnel enseignant
Letarte, François	Représentant des parents
Perron, Marc-André	Représentant du personnel enseignant
Pigeon, Luc	Représentant des parents, représentant au comité de parents
Poulin, Anne-Manon	Représentante du personnel enseignant
Rioux, Karine	Représentante du personnel enseignant
Roy, Villeneuve, Virginie	Représentante des parents

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Blais, Claude	Directeur en remplacement de Mme Chantal Primeau
Gamache, Emmanuelle	Secrétaire d'école
LeHuu, Jean-Philippe	Représentant de la communauté
Tremblay, Chantal	Directrice adjointe

ÉTAIENT ABSENTS :

Aucun absent

1. Ouverture et vérification du quorum

M. Claude Blais, directeur en remplacement de Mme Chantal Primeau, procède à l'ouverture de la séance et vérifie que nous avons quorum.

2. Mot de bienvenue et présentation des membres (5 min.)

M. Blais souhaite la bienvenue à toutes et à tous et prend un moment pour se présenter. Il donne des nouvelles de Mme Primeau aux membres et mentionne que son absence se prolongera jusqu'au début du mois de novembre. Un tour de table est fait pour la présentation de chacun des membres.

3. Adoption de l'ordre du jour (2 min.)

Il est proposé par Mme Marie-Claude Fortin, parent, et résolu, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

Ajout du point 14 : Régie interne du service de garde, fermeture en cas d'urgence;

Ajout du point 15 : Contenus en éducation à la sexualité et COSP.

Bloc ouverture

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue et présentation des membres (5 min.)
3. Adoption de l'ordre du jour (2 min.)

Bloc décisions

4. Période de questions accordée au public (15 min.)
5. Adoption du procès-verbal de la rencontre tenue le 16 juin 2020 (2 min.)
6. Suivi au procès-verbal de la rencontre tenue le 16 juin 2020 (10 min.)
7. Élection à la présidence (5 min.)
8. Élection à la vice-présidence (5 min.)
9. Représentant (s) de la communauté (5 min.)
10. Règles de régie interne 2020-2021 (10 min.)
11. Calendrier des rencontres 2020-2021 (5 min.)
12. Rapport annuel 2019-2020 (5 min.)
13. Collations (5 min.)

14. Régie interne du service de garde 2020-2021, fermeture en cas d'urgence (5 min.)

15. Contenus en éducation à la sexualité et COSP (5 min.)

Bloc informations

16. Dénonciation d'intérêt / Autorisation de transmission de renseignements (5 min.)

17. Clientèle 2020-2021 (5 min.)

18. Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (10 min.)

19. Communication de la présidence (10 min.)

20. Communication du représentant au comité de parents (10 min.)

21. Communication de la responsable du service de garde (10 min.)

22. Communication des représentants de la communauté (10 min.)

23. Communication de la direction (10 min.)

24. Questions diverses (5 min.)

25. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

4. Période de questions accordée au public (15 min.)

Aucun public présent à la rencontre.

5. Adoption du procès-verbal de la rencontre tenue le 16 juin 2020 (2 min.)

Il est proposé par Mme Geneviève Leduc, parent, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 16 juin 2020 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

6. Suivi au procès-verbal de la rencontre tenue le 16 juin 2020 (10 min.)

Parascolaire : Pour le moment, en raison de la situation actuelle, les activités parascolaires n'auront pas lieu. Si des parents questionnent concernant la tenue du théâtre au bâtiment de la Montagne, le tout se fait dans le respect des mesures et seulement les élèves de deux bulles classes ont eu l'opportunité de s'y inscrire.

Brigadiers scolaires : Le travail devait être fait pendant l'été. Mme Leduc se propose pour reprendre le travail sur ce dossier ainsi que Mme Fortin.

Mesures budgétaires : Ces informations ont été transmises à titre informatif. En ce qui concerne le budget de l'école, le travail sera commencé avant le retour de Mme Primeau. Le budget doit être approuvé par le conseil d'établissement au plus tard le 30 novembre prochain.

7. Élection à la présidence (10 min.)

M. Blais présente le rôle du président du conseil d'établissement.

Mme Fortin et M. Letarte proposent Mme Geneviève Leduc à la présidence et celle-ci accepte.

Adoptée à l'unanimité

8. Élection à la vice-présidence (10 min.)

Mme Leduc prend un moment pour nous mentionner que M. Pigeon a été élu comme parent représentant du district 1 du conseil d'administration du Centre de services scolaire.

Mme Bastien propose M. Letarte à la vice-présidence et celui-ci accepte.

Adoptée à l'unanimité

9. Représentant (s) de la communauté (5 min.)

Un appel a été lancé aux parents afin de connaître l'intérêt de se présenter comme représentant de la communauté. M. Jean-Philippe LeHuu, parent et directeur du centre de Plein-air le Saisonnier, a manifesté son intérêt et est présent à la rencontre. Il prend un moment pour se présenter aux membres.

10. Règles de régie interne 2020-2021 (10 min.)

Il n'y a eu aucune modification au document dans les dernières années. Quelques explications sont données par Mme Leduc pour les nouveaux membres.

Une modification est à apporter au document pour le changement du logo du centre de services à la place de celui de la commission scolaire.

Questionnement concernant la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement. M. Blais mentionne que l'information devrait suivre sous peu et sera acheminée aux membres.

CE-20-21.02

CE-20-21.03

CE-20-21.04

CE-20-21.05

Les membres ayant tous pris connaissance du document, il est proposé d'approuver les règles de régie interne 2020-2021 du conseil d'établissement.

Approuvée à l'unanimité

11. Calendrier des rencontres 2020-2021 (5 min.)

Le calendrier a été transmis à tous par courriel. Il est probable qu'une rencontre soit ajoutée en novembre pour l'adoption du budget de l'école. Mme Leduc vérifie avec les membres que le calendrier convient à tous. M. Pigeon mentionne que certaines dates, dont celles de janvier et mars, sont en conflits avec les rencontres du comité de parents du centre de services scolaire. Une consultation sera transmise par courriel au retour de Mme Primeau pour la modification de ces dates. Les rencontres sont toujours prévues à partir de 19 h et pour le moment le tout se fait via Teams.

12. Rapport annuel 2019-2020 (5 min.)

Mme Karine Labarre a fait la présentation du rapport annuel lors de l'assemblée générale des parents. M. Blais informe les membres qu'en vertu de la Loi sur l'instruction publique, le rapport annuel doit tout de même être adopté par le conseil d'établissement.

Il est proposé par M. François Letarte, parent, et résolu d'approuver le rapport annuel 2019-2020 du conseil d'établissement.

Approuvée à l'unanimité

13. Collations (5 min.)

À la suite d'un message d'un parent concernant l'horaire plus long des élèves de 5^e et 6^e année, il a été demandé de voir la possibilité d'élargir les choix de collations permises à l'école. Pour le moment, nous devons nous baser sur ce qui est déjà présent dans la politique (fruits, légumes, fromage, yogourt, compote). Mme Lepage mentionne que pour les élèves de 6^e années au bâtiment du Lac, deux moments de collation sont offerts. Au bâtiment de la Montagne, une souplesse est également offerte pour la prise de collation. Mme Leduc mentionne la formation du comité sur les collations l'année dernière avec une proposition pour le changement de la politique des collations de l'école. Le tout devrait suivre son cours cette année afin d'effectuer le changement, si possible, pour la prochaine année scolaire. Le travail est amorcé pour ce virage au niveau des collations, mais en raison du contexte actuel, il ne serait peut-être pas approprié de faire de grands changements dès maintenant. Ce dossier sera repris ultérieurement.

14. Régie interne du service de garde (5 min.)

Mme Faille présente la modification qui doit être apportée à la régie interne du service de garde en lien avec les fermetures en cas d'urgence (ex. : tempête).

Lors d'une fermeture de l'école pour une tempête, le service de garde demeure ouvert à moins que des conditions climatiques exceptionnelles forcent le centre de services scolaire à les fermer.

Une inscription aura lieu au mois d'octobre. Seulement les enfants inscrits, en cas de fermeture d'urgence, auront accès au service de garde pour cette journée. Des frais 12,50 \$ seront exigibles pour tous les enfants inscrits qu'ils soient présents ou non. Le coût sera indexé au 1^{er} janvier 2021. Les enfants des deux bâtiments sont attendus au bâtiment du Lac avec leurs souliers d'intérieurs.

Il est aussi possible, afin d'éviter le mélange des élèves des deux bâtiments, que les journées tempêtes soient vécues dans chacun des bâtiments. Si tel est le cas, elle nous reviendra lors de la prochaine rencontre avec la modification.

Approuvée à l'unanimité

15. Éducation à la sexualité et COSP (5 min.)

Mme Chantal Tremblay présente la planification en éducation à la sexualité (préscolaire à 6^e année) et les contenus en orientation scolaire et professionnelle (5^e et 6^e année). Elle donne des explications sur les deux documents. Concernant le contenu sur les agressions sexuelles, une lettre sera envoyée aux parents afin de les informer de la tenue des ateliers. Un questionnement est apporté concernant les degrés multiples afin de savoir si les élèves

CE-20-21.06

CE-20-21.07

CE-20-21.08

sont tous présents en classe au moment des ateliers où s'ils sont regroupés par degré. Mme Tremblay validera l'information.

Approuvée à l'unanimité

16. Dénonciation d'intérêt / Autorisation de transmission de renseignements (5 min.)
Les formulaires ont été transmis par courriel avec la convocation. Le tout doit être transmis au secrétariat de l'école le plus rapidement possible.

17. Clientèle 2020-2021 (5 min.)

Une brève présentation de la clientèle de l'école est faite. Il n'y a pas eu beaucoup de changement à notre organisation versus ce qui avait été présenté en juin dernier.

18. Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (10 min.)

M. Blais mentionne aux membres désirant prendre connaissance de la Loi sur l'instruction publique (LIP) concernant les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement qu'il a préparé un document présentant ce que dit la loi au regard du conseil d'établissement, incluant les modifications apportées par le Projet de loi 40. Ce document leur sera acheminé par le secrétariat sur demande. Il partage quelques informations au sujet de cette loi, notamment la différence entre l'adoption et l'approbation lors des séances.

19. Communication de la présidence (10 min.)

Mme Leduc souhaite la bienvenue aux nouveaux membres ainsi qu'à ceux déjà présents l'an dernier.

Elle rappelle à tous que sur le conseil d'établissement, nous ne représentons pas notre situation ni celle de notre enfant, mais l'ensemble des parents et des élèves de l'école.

20. Communication du représentant au comité de parents (10 min.)

M. Luc Pigeon mentionne qu'il y a déjà eu deux rencontres du comité de parents. La présidente du comité de parents désire avoir un compte-rendu de ce qui se passe localement dans les conseils d'établissement, car plusieurs dossiers se rejoignent d'une école à l'autre (brigadiers, collations, etc.). Le conseil d'administration est maintenant complet et une formation obligatoire sera offerte pour chacun des membres. Si certains désirent en savoir plus, la page Facebook de la Fédération des comités de parents contient plusieurs informations; celle du comité de parents du centre de services scolaire est également une bonne source d'information.

21. Communication de la responsable du service de garde (10 min.)

Mme Faille dresse un portrait des services dans les deux bâtiments pour les périodes du midi et du soir. Elle donne aussi des explications quant au fonctionnement pour les regroupements.

Le défi de cette année est encore le recrutement de personnel. Le centre de services scolaire est actuellement actif à ce sujet.

22. Communication des représentants de la communauté (10 min.)

M. LeHuu mentionne qu'il a tenté de donner un coup de pouce au service de garde au début de l'année scolaire en donnant des références pour du recrutement.

L'enjeu majeur de leur côté est la construction d'un nouveau parc mobilier. Il faut voir pour la reconstruction ou la rénovation des bâtiments désuets. Le centre est un site privé et travaille actuellement pour rendre le tout public. Une question est posée concernant la fermeture de la piscine par la municipalité pour des raisons de sécurité. Le tout a été remis entre les mains du centre. Le dossier suit son cours et il n'y a pas plus d'informations pour le moment.

23. Communication de la direction (10 min.)

M. Blais fait part de ses impressions depuis son arrivée à notre école. Il a bien perçu l'intérêt pour la pédagogie extérieure de la part des enseignants et des élèves. Des mesures sont actuellement mises en place pour certaines activités puissent être vécus par les classes.

Il rappelle que la non-divulgaration d'informations nominatives dans les cas de résultats positifs à des tests de la COVID est bel et bien une directive de la Direction de la santé publique. L'envoi des lettres aux parents et au personnel est guidé par cet organisme qui rappelle l'importance de la confidentialité.

Le personnel travaille fort actuellement afin d'être en mesure de faire l'enseignement à distance. Il tient à saluer le personnel enseignant pour tout le travail entamé dans ce dossier. Pour les familles ayant des besoins en matériel (tablettes, portables, etc.), une procédure est prévue par le centre de services scolaire pour le prêt de matériel. Un sondage a été envoyé plus tôt cette année à ce sujet et sera réactivé pour les familles n'ayant pas encore répondu.

À la demande de Mme Primeau, il désire nous informer que le projet de pédagogie extérieure en partenariat avec le CPE Joli-Coeur est toujours en cours. Pour le moment, l'octroi des 50 000 \$ par le Ministère est toujours envisageable, mais la demande faite à Desjardins n'a pas été retenue par manque d'informations. Mme Leduc explique le projet pour les nouveaux membres. Mme Primeau nous invite à faire connaître les organismes susceptibles de nous soutenir financièrement, donc auprès desquels nous pourrions faire une demande de financement.

24. Questions diverses (5 min.)

Mme Leduc demande s'il y a intérêt de la part du conseil d'établissement pour transmettre un mot de soutien à Mme Primeau. La proposition de transmettre un bouquet et une carte est retenue.

Elle demande aussi l'intérêt des membres de transmettre un mot de reconnaissance et un bouquet à Mme Labarre pour son implication au sein du conseil d'établissement ces dernières années. Les membres sont d'accord.

25. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Claudia Lepage et résolu que la séance soit levée.

Il est 21h27

Approuvée à l'unanimité

Emmanuelle Gamache, secrétaire de la rencontre



Claude Blais
Directeur en remplacement de
Mme Chantal Primeau

Geneviève Leduc
Présidente du conseil d'établissement